Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 21 (1997)

Artikel: Assemblée générale du 20 anniversaire
Autor: Laville, Claude
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1064392

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20E ANNIVERSAIRE

C'est dans un train historique, tiré par une locomotive à vapeur bientôt centenaire, et composé de quatre wagons vieillissants dont un transformé en bar-restaurant, que les membres de l'ASPRUJ ont quitté Glovelier pour rejoindre Montfaucon; malheureusement, la pluie était aussi du voyage.

Un peu plus tard, une centaine de nos membres se sont réunis à l'Hôtel de la Gare du Pré-Petitjean pour tenir l'Assemblée générale du 20e anniversaire. Elle a été honorée par la présence de M. Claude Laville, vice-président du Parlement jurassien qui a fait l'éloge de notre association. Les membres fondateurs présents, très émus des paroles flatteuses adressées à l'ASPRUJ ont demandé la publication du discours de M. Laville.

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que j'ai accédé à la demande du président du Parlement de vous apporter les salutations du Parlement jurassien à l'occasion du 20e anniversaire de votre importante association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien. Le président du Parlement, M. Hubert Ackermann, qui s'excuse de ne pouvoir être parmi vous aujourd'hui, retenu par d'autres engagements, m'a prié de vous transmettre ses cordiales salutations.

Pour les associations, il en va comme pour les individus, il est souvent judicieux de profiter d'un jubilé pour jeter un regard en arrière et poser ainsi un premier bilan d'une génération d'activités. Mais cet anniversaire est également propice pour définir, à l'issue d'une réflexion sérieuse, les lignes de force de son action et celles des prochaines années. Et je salue l'effort de réflexion que vous menez pour profiler vos activités futures.

Si on jette un regard attentif sur le bilan de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien, il faut bien admettre que les engagements, les motifs pour monter au créneau n'ont pas manqué jusqu'à ce jour, depuis l'intervention pour la défense du Restaurant du Soleil à Develier en 1976, acte qui a porté l'ASPRUJ sur les fonts baptismaux.

Par votre travail incessant de protection contre les destructions abusives ou les transformations maladroites, voire malvenues, de l'habitat jurassien, votre association s'est posée en véritable conscience patrimoniale pour les Jurassiens; aussi bien pour les individus que pour les autorités jurassiennes cantonales et communales, même si cela n'a pas toujours été accepté voire reconnu comme il le devrait. Et forcément comme tout conflit de conscience, cela a suscité plus d'une fois des réactions passionnées qui ont animé des discussions dans les villages de notre Jura. C'était inévitable, car personne n'aime avoir à se confronter à sa conscience, une fois qu'un acte malheureux a été envisagé ou même parfois profondément engagé.

Polémiques, passions, discussions sur le bien-fondé de telle ou telle action de sauvegarde de leur patrimoine ont souvent déchiré les Jurassiens. Ce sont les risques inévitables, lorsque intérêts privés et intérêts collectifs s'affrontent au nom d'une part de la propriété privée, et d'autre part de la volonté de préserver un habitat rural intact et de lutter contre cette frénésie de destruction du patrimoine qui obnubilie certains Jurassiens, au nom d'un prétendu modernisme hérité à la fin des années soixante.

Mais fidèles à vos convictions, debout et fiers de la légitimité de votre action, vous continuez de lutter pour préserver ce patrimoine qui nous est cher et pour garantir aux générations futures de Jurassiens cette qualité de vie à laquelle nous sommes très attachés et dont nous aimons tant vanter les avantages à la face des citadins stressés des cantons urbains.

Comme pour tout un chacun, succès et échecs ont jalonné vos vingt ans d'activités. Vos succès, nombreux, vous ont motivés pour continuer inlassablement votre précieux travail, pour remettre inlassablement l'ouvrage sur le métier, salutaire labeur pour lequel au nom des générations futures nous vous disons déjà merci.

Vos échecs ne vous ont pas découragés, au contraire vous avez puisé dans ces difficultés les enseignements judicieux pour les actions suivantes qui vous ont permis de rebondir vers de nouveaux succès. Ils vous ont convaincus du bien-fondé de votre mission et vous ont décidés à réorienter votre action, en travaillant dans les projets en amont, non pas comme

organe d'opposition systématique, mais au contraire comme organe de conseils et comme espace de dialogue dans lequel les promoteurs peuvent obtenir des conseils et discuter des diverses propositions. Je salue cette volonté de dialogue, preuve manifeste d'une maturité appréciable pour une jeune de vingt ans.

Chers défenseurs du patrimoine jurassien, je vous invite à continuer votre œuvre entamée depuis vingt ans et qui s'inscrit bien au-delà des frontières de la République et Canton du Jura. Elle permet au Jura historique d'enrichir son patrimoine en le sauvegardant, cette richesse patrimoniale que nul ne pourra nous prendre en la délocalisant. Si nous savons la préserver, elle constituera un formidable atout dans la politique de développement touristique de notre région.

En effet, un Jura qui saura à la fois moderniser ses infrastructures tout en conservant un cadre de vie très agréable et qui lui est propre, pourra imposer une plus-value culturelle et sociale à sa région. Plus-value que, dans quelques années, plus d'un de nos compatriotes nous enviera.

Tout Jurassien soucieux de l'avenir de son canton ne peut que souscrire à la philosophie de votre action, que vous définissiez ainsi, M. le président Froidevaux, lors de votre conférence de presse d'avril dernier: «Créer un environnement agréable et attractif dans les villages pour les maintenir en vie.»

Cette vie, cette qualité de vie qui caractérise les Jurassiens, nous devons la préserver à tout prix et votre action y contribue plus que largement; car je suis persuadé que la sensibilisation des Jurassiens à la préservation de leur habitat, de leur cadre de vie, a grandi grâce à vous. Je voudrais également saluer vos nombreuses actions dans d'autres domaines, tel celui des inventaires, la mise sur pied du Musée rural jurassien ou la publication d'ouvrages littéraires, pour n'en citer que trois. Pour toutes ces activités qui enrichissent le patrimoine culturel, je vous dis au nom du Parlement jurassien, merci. Merci à l'association. Merci à toutes celles et tous ceux qui ont consacré et consacrent encore actuellement leur temps et leur énergie pour l'enrichissement du patrimoine jurassien. Bon anniversaire et félicitations pour ces vingt ans de lutte permanente et je ne peux que vous souhaiter de convaincre la jeunesse de ce pays de s'associer à vous pour poursuivre sur le chemin que vous avez tracé.

Pour conclure et vous engager ainsi à persévérer dans vos actions, même si les temps sont difficiles, je citerai les propos de votre conseiller scientifique M. Philippe Daucourt, paroles que nous devrions faire méditer chaque fois que le rappel du passé de nos racines rurales semble peser à certains d'entre nous: «Le patrimoine n'est pas un regard en arrière, mais un moyen d'éclairer le présent.»

Mesdames et Messieurs je vous réitère les félicitations et les remerciements du Parlement jurassien et vous invite à continuer votre action afin que nous puissions encore longtemps affirmer dans notre région: «Dûe que nôs sons bin en l'hôtâ dains cibé Jura.»

Car, comme dit le proverbe: «Jurassiens préservez votre maison, elle vous gardera.»

Je vous remercie.

Claude Laville
Vice-président
du Parlement jurassien,
Rocourt